



Mémoire
pour le soutien aux Centres financiers internationaux
l'éligibilité des Corporations commerciales d'exportation
au statut de CFI, et
pour une relance de l'économie québécoise.



Préparé par Christian Martin
Président,
Carrefour des Communautés du Québec
(Retraité de RBC Services Internationaux en tant que
Directeur, Commerce international
Centre de Commerce international Québec)
Courriel : cja.martin@sympatico.ca

En collaboration avec Duarte M. Miranda,
Conseiller en affaires corporatives et internationales,
(Récemment retraité de RBC Groupe Financier en tant que
Vice-président, Commerce mondial)
Courriel : duartemm@hotmail.com

Octobre 2005

*Mémoire pour le soutien aux Centres financiers internationaux,
l'éligibilité des Corporations commerciales d'exportation au statut de CFI
et pour une relance de l'économie québécoise.*

Comité de soutien :

M. Claude Tardif,

Vice-Président - International
Manufacturiers et Exportateur du Québec

M. Jean-François Lavallée

Président,
Association des Maisons de Commerce extérieur du Québec

L'Honorable Baljit Chadha,

Président
Balcorp Ltée

Mme Patricia Cano

Vice-Présidente
Terfloth & Cie

Me Bernard Colas

Avocat, Commerce international
Gottlieb & Pearson

M. André Coutu

Président Directeur général
Groupe Export agroalimentaire Québec
Agri-Food Group Quebec

M. Raymond Chébli

Président,
Chébli Trading Inc.

M. Marcel Samson

Directeur général
Exportation Québec

M. Ravi Devalia

Président
Devco Import Export

*Mémoire pour le soutien aux Centres financiers internationaux,
l'éligibilité des Corporations commerciales d'exportation au statut de CFI
et pour une relance de l'économie québécoise.*

M. Gabriel Elbaz

Président
Sogelco

Me Lam Chan Tho

Avocat et ingénieur
Malo & Dansereau

Me Michel Coulanges

Avocat
COULANGES, ALCINDOR ET ASSOCIES

M. Diran Avedian

Président
Lactopur

M. Michael Thomas

Président
MTD Trading

M. Marc Audet

Vice-Président - Programme Immigrants Investisseurs
Caisse Desjardins

M. Karl Miville-De-Chêne

Président
Caravane Trade, Contacts Monde et Repex

M. Assad Abdelnour

Président
Clic Import Export
Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Canada Liban, 2003-2006

M. Robert Vivian

Président
First Canadian Trading House

TABLE DES MATIÈRES

Le Contexte.....	1
Historique.....	5
Le Centre financier international (CFI) de nos jours	6
Objet et Mission d'un CFI	6
Conditions à remplir pour un CFI.....	6
Les avantages fiscaux	9
L'importance des Centres financiers internationaux pour l'île de Montréal	10
L'importance des Immigrants investisseurs.....	12
L'éligibilité des corporations d'exportation au statut de CFI : Une nécessité	14
Le CFI vers une zone franche montréalaise.....	16
Conclusion et Recommandation	17
ANNEXES :	
Annexe A Liste des CFI en opération à Montréal.....	16
Annexe B « Un appauvrissement collectif » article de Daniel Charron, extrait du journal La Presse du lundi 8 août 2005	20

Le Contexte

Dans le budget 2005-2006, Monsieur Yves Séguin, alors Ministre des finances du Québec, soulignait l'importance des centres financiers internationaux tout en faisant une remise en question de ces centres, en laissant planer la possibilité de les supprimer en 2008. Cette annonce a évidemment provoqué un tollé de protestations au sein des 136 centres financiers déjà existants qui sont en train de constituer une association en vue de défendre les intérêts de ces centres qui visent à faire de Montréal une place financière de premier ordre.

Le Carrefour des Communautés du Québec (CCQ), association apolitique et à but non lucratif, s'inquiète d'une telle situation qui manifestement aura des conséquences négatives sur l'économie de la ville de Montréal, voire du Québec. En effet, la défiscalisation, ou « fiscalisation sur mesure », accordée aux centres financiers internationaux est un puissant incitatif à l'investissement, tant sur le plan financier que sur les activités de commerce international. Il est à noter que malgré les efforts considérables déployés par la Province du Québec pour attirer les immigrants investisseurs, nous ne réussissons à garder que 16% des immigrants investisseurs au Québec. Cela est attribuable au fait que les incitatifs et encouragements fiscaux ne sont pas suffisamment publicisés et efficaces pour contrebalancer ceux offerts par certains autres pays ou provinces canadiennes (la Colombie Britannique) possédant des centres financiers internationaux (CFI), ou offrant des règles fiscales plus intéressantes et attrayantes pour l'investisseur étranger.

Nous sommes surpris de cette vision étriquée du Ministère des Finances alors qu'en fait l'économie du Québec doit principalement se baser sur l'exportation de ses produits afin de permettre une balance commerciale équilibrée générant des surplus commerciaux et non des déficits. M. Daniel Charron, président-directeur général par intérim de l'Association des manufacturiers et exportateurs du Québec disait :

« En 2004, notre solde commercial a été négatif pour la première fois depuis 1992. Les trois premiers mois de 2005 montrent également une position d'importateur net. On achète plus des étrangers que l'on ne réussit à leur vendre. Pour une petite économie comme celle du Québec, cela est une très mauvaise nouvelle.¹ »

Soulignons que la ville de Vancouver, qui est aussi un CFI, continue de consacrer tous ses efforts à maintenir sa position et même à la renforcer. En plus de chercher à moderniser et à élargir

¹ Extrait de l'article paru dans le journal La Presse du 8 août 2005

l'efficacité et la portée de son statut de CFI, Vancouver fait constamment appel aux non-résidents en les incitant à investir et n'hésite pas à faire la promotion de ses incitatifs fiscaux. Bien entendu, le gouvernement de la Colombie Britannique lui apporte son soutien. M. Liam Hopkins, Executive Director, IFC Vancouver rapporte :

“ When we in Vancouver show the world that we know what international business is all about, that we have the capability and the expertise – that we definitely have the determination and the will to make it work – and we have the government behind us, then anything is possible ”².

A contrario, au Québec, quoique le Ministre des Finances reconnaît dans ses prévisions budgétaires de 2005-2006 l'importance des centres internationaux, il sabre aussi dans les incitatifs fiscaux, particulièrement ceux dont bénéficient les CFI. Pour justifier sa décision, il évoque le respect du mandat gouvernemental qui s'est engagé à réduire les dépenses de l'État. De plus, il annonce déjà une remise en question totale de la poursuite même des Centres financiers à Montréal. Voici un résumé du budget 2005-2006 pour étayer nos propos.

2.9.4 Centres financiers internationaux

L'objectif du régime des centres financiers internationaux (CFI) consiste à favoriser l'implantation, le développement et le maintien, sur le territoire de la ville de Montréal, d'entreprises spécialisées dans le domaine des transactions financières internationales.

De façon sommaire, un CFI est une entreprise ou une partie d'entreprise établie à Montréal dont la totalité des activités porte sur des transactions financières internationales admissibles (TFIA). Pour sa part, une TFIA est définie comme étant une transaction financière réalisée sur des marchés financiers étrangers, ou encore sur les marchés financiers domestiques pour le compte de clients étrangers.

L'exploitation d'une entreprise de CFI peut être conduite par l'entremise d'une société ou d'une société de personnes, et les avantages prévus par la législation relativement aux opérations d'un CFI comprennent, notamment, une exemption partielle de l'impôt sur le revenu, de la taxe sur le capital et de la cotisation des employeurs au Fonds des services de santé.

² Extrait d'un article de Liam Hopkins – Brochure du Centre financier international de Vancouver

Renouvellement de l'engagement gouvernemental

L'existence d'un secteur financier fort est un élément important du développement économique du Québec. Le secteur financier assure la consolidation de plusieurs leviers de décision, facilite le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre hautement spécialisée que requièrent plusieurs activités financières, favorise la création de produits financiers adaptés à la clientèle du Québec et permet de mieux répondre aux besoins de financement des sociétés.

*Afin de soutenir la ville de Montréal comme place financière internationale, le gouvernement renouvelle son engagement de maintenir **au moins jusqu'en 2008** les avantages fiscaux consentis aux exploitants de CFI.*

*Par ailleurs, l'évolution rapide et la sophistication des produits et des services ont caractérisé le secteur financier au cours des dernières années. Comme la ville de Montréal possède déjà les conditions préalables nécessaires au développement d'une industrie de la gestion du risque financier, le gouvernement, de concert avec les intervenants concernés, *analysera au cours des mois à venir la pertinence d'orienter les efforts du régime CFI sur l'élément porteur que constitue la gestion du risque financier et de revoir, le cas échéant, la mission de CFI Montréal, l'organisme chargé d'en faire la promotion.**

Il est évident qu'à elle seule, la Ville de Montréal, même si en théorie elle est la première intéressée, ne peut créer un contexte fiscal qui bénéficie le CFI Montréal. Les gouvernements provincial et fédéral ont quant à eux cette responsabilité, et doivent, donc, être les maîtres d'œuvre des réformes fiscales qui permettraient à Montréal, mais aussi et surtout au Québec, de tirer plein avantage des retombées des CFI établis à Montréal. Ces retombées ne devraient et ne peuvent se satisfaire principalement de l'attrait de transactions de sociétés financières comme le voulait le budget Séguin 2004-2005. Une vision et un but bien plus lucides verraient plutôt à mettre en place des conditions, des règles fiscales et des incitatifs visant l'accroissement de l'activité économique du Québec, plus particulièrement dans le secteur de exportations. Les retombées qui en découleraient seraient bien plus réelles, plus immédiates et, probablement, plus transparentes. Comme le dit Daniel Charron :

« Le Québec est condamné à être libre-échangiste. Compte tenu de la taille de notre marché intérieur, c'est sur notre capacité de vendre ailleurs les produits que nous fabriquons ici que repose notre prospérité économique. Un solde commercial négatif s'il se maintient montrera que le Québec tire mal son épingle du jeu dans cette

économie mondialisée malgré les atouts qu'il possède. Ce serait non seulement malheureux, mais surtout inacceptable et c'est pourquoi il faut se mobiliser pour que la situation se rétablisse...³ »

Carrefour des Communautés du Québec en tant qu'association œuvrant aussi dans les domaines social et économique tient à apporter son appui aux CFI et veut aller plus loin en sollicitant, auprès du gouvernement provincial, l'éligibilité des corporations commerciales d'exportation au statut de CFI.

En conséquence, nous lançons une mobilisation au travers de toutes les grandes associations commerciales de Montréal pour :

- ❑ le maintien des CFI pour assurer et consolider la position de la Ville de Montréal⁴ comme place financière et commerciale internationale de premier rang
- ❑ la relance de l'exportation, et
- ❑ la création d'une zone franche montréalaise assurant l'implantation d'industries de transformation, confortant le rôle de la province du Québec en tant que porte ouverte non seulement vers l'Amérique du Nord mais aussi vers le reste du monde.

³ Extrait de l'article paru dans le journal La Presse du 8 août 2005

⁴ A noter que dans ce Mémoire, lorsqu'il est fait mention de la Ville de Montréal, il est question de l'île de Montréal dans son ensemble.

Historique

En 1980, après un voyage à Londres, Pierre Lortie du Montreal Exchange a été le premier à suggérer d'instaurer à Montréal le concept de CFI à Montréal, dans le but d'exonérer de l'impôt sur le revenu les centres bancaires qui possédaient déjà des « offshore banking » et étaient de plus dédiés aux transactions internationales. Le but principal était en fait de rapatrier l'activité internationale à Montréal favorisant d'une part la création d'emploi mais également de stimuler les transactions internationales à partir de Montréal. L'idée fut reprise par le Comité de promotion économique de Montréal, une initiative conjointe avec la Chambre de Commerce.

Dans le budget 1983-1984 du gouvernement du Québec, le Ministre des Finances annonçait qu'il était prêt à consentir des avantages fiscaux aux Centres financiers internationaux à condition que le Gouvernement fédéral emboîte le pas.

En 1986, le gouvernement confirmait officiellement son intention d'accorder des avantages fiscaux à des centres financiers internationaux opérés par les institutions financières, ces centres devant être des entités distinctes.

« Sa création s'inscrit dans un contexte de mutations, de décloisonnement et de globalisation des services financiers. C'est l'époque de la naissance des modèles de Dublin en Irlande (International Financial Services Centers – 1987) et de Bruxelles en Belgique (Centres de coordination – 1982).

Le mandat du Centre financier international vise donc l'augmentation du volume d'opérations financières internationales ou le maintien de celles-ci à Montréal, de même que le développement d'une expertise financière internationale. À cet effet, plusieurs initiatives ont été lancées par le gouvernement du Québec afin d'augmenter la compétitivité de l'industrie qui repose en grande partie sur la qualité de la main-d'œuvre disponible. Parmi les plus récentes, on note la création à Montréal de l'Institut de Finance Mathématique de Montréal et la mise sur pied de programmes de formation en gestion des services financiers. »⁵

En 1989, Montréal comptait déjà environ 20 CFI en opération et aujourd'hui le nombre de ces CFI est de plus de 136.

⁵ Tiré du site Web du Centre financier international de Montréal

Le Centre financier international (CFI) de nos jours

Le projet de loi 77 concernant l'élargissement des CFI fut voté le 10 décembre 1999 et il est important de noter que dans l'objet et la mission des CFI, **le Ministre a pour mission de favoriser et de soutenir le développement de Montréal comme place financière internationale.**

À l'époque, ce but était d'autant plus important, qu'il devenait urgent de redonner à Montréal ne serait-ce que certaines des activités et spécialités du secteur financier qui avaient l'avaient historiquement placée comme carrefour financier du Canada. On se devait de rapatrier certaines de ces activités perdues pendant les presque 25 ans précédents.

Voici tel que consigné dans la loi l'objet et la mission des CFI. Il est regrettable de constater qu'aujourd'hui, le Ministre n'élabore pas un plan de développement des CFI assurant la croissance de la Ville de Montréal mais coupe déjà dans les programmes et s'apprête même à les remettre en question.

Objet et Mission d'un CFI

« La présente loi vise à faciliter, principalement au moyen d'incitatifs fiscaux, l'implantation, le développement et le maintien sur le territoire de la Ville de Montréal d'entreprises spécialisées dans le domaine des transactions financières internationales.

Le ministre a pour mission de favoriser et de soutenir le développement de Montréal comme place financière internationale. Il voit, en outre, à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies de promotion et de démarchage en vue de susciter l'établissement sur le territoire de la Ville de Montréal de nouveaux centres financiers internationaux et de nouvelles activités financières internationales.

Le ministre peut s'associer avec CFI Montréal — Centre Financier International ou tout autre organisme poursuivant des fins similaires afin d'accroître la convergence et l'efficacité des activités de promotion et de démarchage auprès des marchés financiers internationaux.

Le ministre élabore et propose au gouvernement des orientations et des politiques favorables à l'épanouissement de Montréal comme centre financier de calibre international et supervise leur réalisation. »

Conditions à remplir pour un CFI

La loi 77 décrit un CFI comme une entreprise :

1. exploitée par une société ou société de personnes ;
2. dont la totalité des activités porte sur des transactions financières internationales admissibles ;

3. *dont toute la gestion des activités permettant la réalisation des transactions financières internationales admissibles sont effectuées dans le cadre des opérations de l'entreprise et est conduite sur le territoire de la Ville de Montréal ;*
4. *dont les activités sont regroupées dans un même lieu sur le territoire de la Ville de Montréal ;*
5. *pour laquelle la société ou société de personnes tient une comptabilité distincte pour les affaires qui lui sont attribuables ;*
6. *pour laquelle la société ou société de personnes détient une attestation valide qui couvre une période comprenant le moment où s'applique la présente définition.*

D'ores et déjà, il faut noter que les conditions s'appliquent aux sociétés de personnes dont l'activité est dédiée à des transactions internationales admissibles. Une transaction financière internationale est définie dans l'article 7 de la loi 77 et comprend 22 sections.

Les transactions admissibles sont énumérées comme suit par le Centre financier international de Montréal:

- ❑ Opération sur valeurs en circulation ou le placement de valeurs,
- ❑ Opération d'une chambre de compensation,
- ❑ Conseil en valeurs ou gestion d'un portefeuille de valeurs,
- ❑ Dépôt d'argent,
- ❑ Prêt d'argent,
- ❑ Prêt ou emprunt d'argent entre sociétés exploitant un CFI,
- ❑ Acceptation ou délivrance d'une lettre de crédit,
- ❑ Financement ou refinancement au moyen d'une lettre de change,
- ❑ Exécution d'une opération de change,
- ❑ Services de montage financier,
- ❑ Service d'ingénierie financière,
- ❑ Services de courtage en assurance de dommages,
- ❑ Réassurance d'un risque découlant d'un contrat d'assurance de dommages,
- ❑ Services fiduciaires,
- ❑ Services d'affacturage,
- ❑ Services de crédit-bail,
- ❑ Organisation d'un fonds d'investissement admissible,
- ❑ Administration des parts d'un fonds d'investissement admissible,
- ❑ Gestion d'un fonds d'investissement admissible,
- ❑ Distribution des parts d'un fonds d'investissement admissible,
- ❑ Gestion de trésorerie,
- ❑ Support administratif effectué pour le compte d'une tierce partie,
- ❑ Opération d'encaissement documentaire,

- Activités menées dans le cadre du Programme immigrants investisseurs du Québec

Même si l'énoncé de « l'Objet et Mission d'un CFI » semble, à prime abord, reconnaître et favoriser l'activité des sociétés à caractère financier, force est d'admettre que les « Conditions à remplir pour un CFI » ouvrent davantage (et plus lucidement) l'activité des CFI aux autres sociétés et compagnies qui œuvrent dans le domaine « international », et plus particulièrement encore à celles qui font et facilitent le commerce mondial.

Les avantages fiscaux

Les exemptions d'impôt consentis aux CFI sont:

- | | | |
|----|---|-----------------|
| 1. | Impôt sur le Revenu | Jusqu'à
100% |
| 2. | Taxe sur le capital | Jusqu'à
100% |
| 3. | Cotisation aux fonds des services de santé du Québec
(Re. salaire des employés collaborant aux activités du CFI) | Jusqu'à
100% |

Quant aux exemptions consentis aux employés des CFI, elles ont été réduites à 30% au lieu des 50% accordés à l'origine.

L'importance des Centres financiers internationaux pour l'île de Montréal

Nous voudrions rappeler que l'objectif de la création de CFI à Montréal est de consolider la position de notre ville comme **Place financière internationale**. Cela étant dit, la mise en place des programmes de défiscalisation, dans le but de stimuler l'activité économiques et les retombées qui en découlent – incluant les revenus fiscaux additionnels - n'est pas une tâche facile et représente un travail de longue haleine. Un travail remarquable a déjà été accompli depuis la création des CFI, et le chemin parcouru pour s'assurer une compétitivité face aux autres places financières du monde est, certes, tangible. Montréal ne doit pas se laisser damer le pion par nos voisins immédiats – pour ne citer que la ville de Plattsburg qui draine maintenant de nombreuses entreprises québécoises. En l'occurrence nous voudrions une mobilisation générale du monde des affaires pour le soutien des CFI.

A cet effet, nous citons ci-dessous le communiqué de presse émis par le Centre financier international de Montréal du 19 janvier 2004, qui se passe de commentaires.

« En présence du ministre des Finances du Québec, M. Yves Séguin, la présidente-directrice générale du CFI Montréal, Mme Andrée Corriveau, divulgue aujourd'hui le bilan des activités de l'année 2003 à l'occasion de la réception annuelle du Centre Financier International. En 2003, 19 nouveaux centres financiers internationaux ont vu le jour à Montréal. Le nombre de centres actuellement en exploitation est ainsi porté à 136, une augmentation de 70 % au cours des trois dernières années. Avec l'ajout de ces centres, 1 328 employés accrédités sont actuellement en poste dans les CFI à Montréal, une masse critique inégalée à ce jour.

Comme l'a déclaré Mme Corriveau : « Le milieu financier montréalais a tout lieu de se réjouir de ces résultats, qui confirment que la force d'attraction de notre métropole auprès des banquiers et des spécialistes de la finance internationale est une tendance de fond du marché financier montréalais. Notre travail de promotion et d'aide à l'installation de nouveaux centres financiers en est un de longue haleine, jamais gagné d'avance, mais qui s'effectue grâce à l'appui constant du ministère des Finances du Québec, des membres du Conseil du CFI Montréal et grâce aux efforts soutenus de notre équipe de démarcheurs. À cela s'ajoute l'importante contribution des dirigeants des CFI existants, entre autres lorsqu'il s'agit d'établir des liens avec leur siège social et leurs partenaires d'affaires à l'étranger. Nous avons en 2003 encore progressé et atteint nos objectifs.

Mme Corriveau se dit également, particulièrement fière des réalisations qui ont marqué l'année 2003 et qui permettent d'accroître le rayonnement de Montréal au sein de la communauté financière internationale. « Au-delà des chiffres, nos succès se mesurent aussi par notre capacité d'intéresser des organismes à tenir ici leurs

activités. La tenue à Montréal du Sommet international des banques arabes, une première au Canada, qui a réuni quelques centaines de chefs de file du monde arabe de la finance et des banques, a été un grand succès : gouverneurs de banque centrale, ministres, banquiers et gestionnaires auxquels se sont joints bon nombre de leurs vis-à-vis canadiens et américains, des représentants des gouvernements et du corps diplomatique et consulaire. De même, l'installation du Bureau de soutien de l'Association internationale des fonds d'investissements, démarché et soutenu par CFI Montréal, contribue à notre notoriété internationale. Enfin, nous avons appuyé la venue à Montréal de CARR FUTURES, la filiale de produits dérivés du CRÉDIT AGRICOLE INDOSUEZ de France et de MAC FUTURES de Londres, nouvelle filiale de Refco Global.» Une excellente nouvelle.

À cela s'ajoute le programme d'activités particulièrement dynamique de l'Association des femmes en finance du Québec, filiale de la Financial Women's Association of New York et dont la création est une initiative du CFI Montréal.

En concluant, Mme Corriveau a tenu à rappeler que plus que jamais, elle avait la conviction que le travail de promotion, s'il est soutenu et bien ciblé, peut porter des fruits dont toute la communauté financière bénéficie. « Nous avons l'intention de continuer à tout mettre en œuvre pour que le potentiel de Montréal soit exploité à son maximum et ainsi en faire un centre de gestion bancaire internationale et de gestion des affaires financières de multinationales réunissant les meilleures conditions et parmi les plus performants au monde. »

L'importance des Immigrants investisseurs

Nous venons de décrire le rôle des CFI et de démontrer leur importance pour l'économie de la ville de Montréal et en fait de toute la province de Québec, sachant que plus de 300 entreprises multinationales dans les secteurs les plus avancés se sont installées dans notre ville cosmopolite. Dans le cadre des CFI, les immigrants investisseurs sont d'une importance capitale car ils permettent la **diversification** de nos exportations vers les marchés étrangers autres que les États-Unis et nous permettent de percer davantage les marchés asiatiques, ceux du Moyen-Orient, de l'Amérique latine et de l'Afrique. Ce sont ces immigrants investisseurs qui, entre autres, de par leurs **réseaux de contacts** dans leur pays d'origine, nous permettent de développer des relations commerciales de premier ordre; servent de pont entre les cultures et les pratiques commerciales des pays concernés; et **facilitent l'adaptation aux marchés extérieurs**.

Ce sont les incitatifs fiscaux qui, les premiers, permettent d'attirer les investisseurs au pays.

Bien des places financières l'ont compris, comme par exemple Vancouver qui poursuit dans cette veine et consolide sa politique commerciale en particulier envers l'Asie. Au Québec, il semble que le conservatisme veuille l'emporter, alors qu'une politique proactive et libérale serait de mise. Dans le contexte actuel de vive concurrence sur le plan du commerce international, le gouvernement du Québec se doit de prendre toutes les mesures nécessaires pour permettre à Montréal de demeurer compétitive, attrayante pour les investisseurs, consolider sa position de place financière de premier ordre et rester la porte d'entrée privilégiée vers le marché nord-américain.

Dans son bulletin électronique de mai 2005, la Chambre de commerce du Montréal Métropolitain, à propos du Programme immigrants investisseurs, en parle comme **des capitaux qui profitent à l'économie québécoise**.

«Non seulement le montant global des investissements réalisés au Québec dans le cadre du programme Immigrants investisseurs est-il significatif, mais sa répartition régionale ainsi que son apport majeur au secteur manufacturier lui ont conféré beaucoup d'importance comme facteur de développement de l'économie québécoise. Il est donc essentiel de tirer pleinement profit de ce programme et de favoriser collectivement l'intégration de ces immigrants, tant pour Montréal que pour le Québec tout entier», souligne la nouvelle ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Mme Lise Thériault.

Par ailleurs, le Québec reçoit une large part des capitaux souscrits dans le cadre des programmes canadien et québécois d'immigrants investisseurs. Plusieurs raisons expliquent cette situation : le Québec a été la première province canadienne à offrir au candidat une garantie de protection de son investissement.

Quant aux immigrants entrepreneurs, ils s'engagent à acquérir ou à créer une entreprise, dans les deux ans qui suivent leur arrivée au Québec, au sein de laquelle

ils doivent créer au moins trois nouveaux emplois. Depuis 1992, les immigrants entrepreneurs ont ainsi versé plus de 300 millions de dollars dans l'économie québécoise. Les secteurs privilégiés sont le commerce de détail, l'hébergement et la restauration, l'agroalimentaire, le commerce de gros et l'import-export.

Enfin, en ce qui concerne les immigrants qui s'établissent au Québec à titre de travailleurs autonomes, c'est-à-dire pour y créer leur propre emploi par l'exercice de leur profession, ils proviennent majoritairement d'Europe (près de 50 %), du Moyen-Orient et d'Asie. Leur intérêt pour le Québec est important puisqu'ils s'y installent de façon durable dans une proportion de 84 %. »

L'éligibilité des corporations d'exportation au statut de CFI : Une nécessité

Comme décrit précédemment, la majorité des investisseurs immigrants arrivent au pays avec leur réseau de contacts et bien souvent avec des contrats commerciaux d'importance. Ils constituent dès leur arrivée des corporations d'import-export appelées communément Maisons de commerce (*Trading Houses*). Ces corporations sont souvent méconnues et leur importance dans l'économie québécoise souvent sous-estimée, même si le Québec est reconnu, particulièrement ailleurs au Canada, comme le carrefour canadien des Maisons de commerce. C'est souvent grâce à ce type de corporation que la promotion des produits québécois se fait à l'étranger car elles possèdent le savoir-faire (*know-how*) pour s'adapter aux marchés extérieurs. Elles possèdent également la culture des pays et les connaissances légales des pays respectifs, ce qui leur permet de servir de pont entre les parties et de faciliter les obligations contractuelles.

Aujourd'hui ces corporations s'imposent dans les marchés spécialisés des grandes commodités, ainsi que dans les ventes de produits d'équipement qu'ils soient de type lourd ou reliés à la technologie de pointe. Ces activités s'encadrent tout à fait dans la définition d'un CFI, telle que nous l'avons décrite précédemment. Les Maisons de commerce réussissent à développer des relations d'affaires bilatérales avec des sociétés étrangères, leur assurant ainsi une implantation en Amérique du nord.

De nouveau, lorsque l'on parle de CFI, on sous-entend Centres bancaires et activités bancaires financières. On semble ignorer que toute l'activité commerciale et financière n'est pas générée par les banques mais par les corporations, les compagnies et les individus qui alimentent ces dernières; les sociétés financières ne génèrent pas les transactions mais les gèrent seulement. Il est tout à fait pertinent et utile de procurer des avantages fiscaux aux banques de manière à rapatrier les transactions financières qui se réalisent offshore, ou même ailleurs au Canada (Vancouver), mais il est aussi capital de considérer l'accès au statut de CFI des Maisons de commerce qui, elles, génèrent toutes ces opérations commerciales et financières. La mondialisation des marchés rend de plus en plus difficile la capacité de nos entreprises d'être compétitives, sur les marchés extérieurs, lorsqu'elles font la promotion des biens et services produits au Québec. L'encadrement des CFI leur accorderait un outil additionnel et très important visant à accroître leur compétitivité et, par le fait même, celle des biens et services produits au Québec.

Déjà au moment de la création du CFI de Montréal, des Maisons de commerce réalisaient des opérations commerciales qui rentraient dans le cadre d'un CFI tel que défini à l'origine, c'est-à-dire des transactions financières extérieures au Canada. Aujourd'hui avec l'élargissement de la loi 77, un non-résident et un résident peuvent être inclus dans une transaction financière admissible d'un CFI.

Par ailleurs, les activités des Maisons de commerce englobent les services administratifs, les garanties et de financement des opérations commerciales internationales. Elles font la mise en marché, la logistique, le service après-vente, la promotion, l'enregistrement des marques de commerce, le financement et les garanties aux Manufacturiers du Québec.

L'obtention d'incitatifs fiscaux accroîtrait la compétitivité des Maisons de commerce sur les marchés internationaux et par voie de conséquence le volume des exportations du Québec. Leur valeur ajoutée permettrait aussi d'augmenter l'activité dans le domaine du transport et bien entendu aurait un impact certain sur l'emploi.

Le CFI vers une zone franche montréalaise

Comme mentionné dans ce document, le *Foreign Trade Zone* de Plattsburg vient concurrencer directement la ville de Montréal. Le soutien au CFI est d'une importance majeure car au travers des incitatifs fiscaux, il permet l'investissement, l'essor du commerce international. De plus, il représente en particulier un outil essentiel pour le développement des industries de transformation à l'intérieur des zones franches.

Montréal possède tout ce qui lui est nécessaire pour la création d'une zone franche qui lui permettrait d'occuper réellement prendre la place qui lui revient comme centre de commerce international, soit entre autres:

- ❑ une situation géographique stratégique en Amérique du Nord,
- ❑ une activité intense en commerce international jumelée à une expertise exceptionnelle dans ce domaine,
- ❑ des infrastructures et des services de transport adéquats,
- ❑ des Maisons de commerce dynamiques,
- ❑ etc.

Conclusion et Recommandation

Dans le contexte de compétitivité global auquel nous devons faire face, nous devons mobiliser nos forces pour que Montréal demeure une place financière de premier choix pour le commerce mondial. Pour ce faire, la Province de Québec doit mettre tout en œuvre pour stimuler les exportations en :

- ❑ maintenant et en consolidant son programme d'incitatifs fiscaux envers les CFI et en étudiant la demande d'éligibilité des corporations commerciales d'exportations (Maisons de commerce) au statut de CFI
- ❑ poursuivant son programme d'immigrants investisseurs
- ❑ en améliorant les incitatifs fiscaux en vue de favoriser l'implantation d'industries de transformation à Montréal (zone franche)

En conséquence, nous lançons une mobilisation au travers de toutes les grandes associations commerciales de Montréal pour :

- ❑ le maintien des CFI pour assurer et consolider la position de la Ville de Montréal comme place financière et commerciale internationale de premier rang
- ❑ la relance de l'exportation, et
- ❑ la création d'une zone franche montréalaise assurant l'implantation d'industries de transformation, confortant le rôle de la province du Québec en tant que porte ouverte vers l'Amérique du Nord.

Nous sommes persuadés qu'en tant que société nous, les Québécois, avec le leadership du Gouvernement du Québec et l'appui du Gouvernement du Canada, sommes en mesure de créer un cadre qui nous permettra de rapatrier beaucoup du terrain perdu et, surtout, de saisir de nouvelles opportunités dans le contexte de la mondialisation des marchés. Cela demandera, certes, un peu d'effort, de bonne volonté et, surtout, de perspicacité. De plus, nous croyons que notre démarche, au-delà de permettre et promouvoir l'encadrement des Maisons de commerce dans la législation entourant les CFI, nous permettra aussi d'avancer d'autres propositions qui viendraient bénéficier l'essor économique du Québec et permettre à Montréal de reprendre encore davantage son statut de centre financier majeur au Canada.

Enfin, nous sommes conscients que certains abus et un certain laxisme dans l'interprétation de la législation existante, tant de la part de sociétés exploitant un CFI que de certains cadres et employés de telles sociétés, ont pu mener les Ministres des Finances et du Revenu du Québec à réfléchir et à revoir certaines des règles et règlements entourant les CFI. Nous nous proposons, dans notre dialogue avec le Gouvernement du Québec, d'accorder une importance primordiale à de telles considérations. Il en va du succès même d'un CFI Montréal revigoré.

Comme le dit si bien Daniel Charron :

« C'est l'indifférence qui est notre principal ennemi »

Nous recommandons donc fortement la création d'un forum de discussion afin d'étudier la situation actuelle et de pouvoir élaborer une stratégie pour le futur. Ce Forum de discussion devrait comprendre:

- ❑ le gouvernement du Québec,
- ❑ les participants actuels du CFI représentés par Deloitte et Touche,
- ❑ l'Association des Maisons de Commerce du Québec (AMCEQ)
- ❑ quelques maisons de commerce majeures qui sont les vrais professionnels et les experts en matière d'exportation, et
- ❑ Carrefour des Communautés du Québec.

ANNEXE A

Liste des CFI en opération⁶

Les sociétés accréditées Centre financier international à Montréal sont d'origine variée. Ils évoluent dans un marché dynamique et unique en son genre, une véritable mosaïque culturelle. Des groupes financiers des États-Unis, de la France, de la Suisse, du Royaume-Uni, de la Grèce, de Tunisie, du Liban et du Canada ont obtenu la prestigieuse certification CFI.

AGF Private Investment Advisors Inc.
Argo Global Capital Inc.
B.F.I. Bureau de finance internationale inc.
Banque Canadienne Impériale de Commerce
Banque d'Amérique du Canada
Banque de Montréal
Banque de Nouvelle-Écosse (La)
Banque HSBC Canada
Banque Laurentienne du Canada
Banque Nationale de Grèce (Canada)
Banque Nationale du Canada (3)
Banque Royale du Canada
Banque Toronto-Dominion
BBSP inc.
Bimcor Inc.
BioCapital Investissements Conseils Inc.
BNP (Canada) Valeurs Mobilières Inc.
BNP PARIBAS (Canada)
Brockhouse & Cooper Inc.
Caisse centrale Desjardins

⁶ Liste extraite du Site Web du Centre Financier International de Montréal

Capital Genoa Inc.
Capital Guardian (Canada), Inc.
Capital Weldwood
Casgrain & Compagnie (USA) Limitée
CIFCAN inc.
Citibanque Canada
Compagnie Trust Royal
Conseillers de placements TIP ltée
Conseillers en Gestion Globale State Street, ltée
Corporation Canaccord Capital (La)
Corporation Financière Breakwater
Corporation Intrawest
Corporation Lazard Canada
Corporation NBF valeurs mobilières (USA)
Courtage à escompte Banque Nationale inc.
Crédit Suisse First Boston (Canada) inc.
Desjardins gestion internationale d'actifs inc.
Deutsche Bank valeurs mobilières limitée
Domco-Tarkett inc.
Entrepia Canada inc.
F.D. de Leeuw & Associés inc. Trade Desk America
Fiducie Desjardins inc.
Fiducie State Street
Fimat Produits Dérivés Canada Inc.
Finance international Hermitage inc.
Financière Banque Nationale inc.
Formula Growth, Société de Gestion Limitée
FTM Capital inc.
Gestion d'actifs MGP média Inc.
Gestion d'actifs sectoriels inc.
Gestion de fonds Sentient Canada Ltée
Gestion de placements du groupe Investors (Québec) Ltée
Gestion de placements Holdun Inc.
Gestion de placements Innocap Inc.
Gestion de placements Norshield (Canada) ltée
Gestion de placements TD inc.
Gestion de portefeuille Natcan inc.
Gestion d'investissements Merrill Lynch (Institutionnel) Canada ltée
Gestion Fonds de Développement des Exportations FODEX Inc.
Gestion GeneChem inc.
Gestion IFPT Inc.
Gestion Palos inc.

Gestion Pembroke ltée
Gestion privée des investissements AGF limitée
Gestion Sodagep inc.
Giverny Capital inc.
Groupe Financier Denarius Inc.
Groupe financier Monexia inc.
Groupe Laperrière & Verreault Inc.
HR Stratégies Inc.
Investissements Standard Life Inc.
Investisseurs Globaux Barclays Canada ltée
I.U.GO Capital inc.
Jarislowsky, Fraser Limitée
J.P. Morgan Canada inc.
Julius Baer Conseil en Investissements (Canada) ltée
Kyard Capital inc.
La compagnie Valeurs mobilières Transatlantiques (Société en commandite)
Leduc & Associés Valeurs mobilières Inc.
Le groupe Jitney inc.
Les Analyses Channel ltée
Les commodités Steadfast inc.
MacDougall, MacDougall & MacTier Inc.
Marchés mondiaux State Street (division State Street Bank & Trust Company)
Marchés Mondiaux State Street Canada inc.
Masc Internet inc.
MCA valeurs mobilières inc.
Mega Bloks services financiers inc.
Merrill Lynch Canada Inc.
Minet Inc.
Mirabaud Canada Inc.
Mirabaud Gestion Inc.
N M Rothschild & Sons Canada Limited
Parkyn, Wermenlinger, Layton Capital inc.
Partenaires globaux GZ inc.
Picchio Pharma Consultatif inc.
Pictet (Canada) Société en Commandite
Pictet Outre-Mer Inc.
Placements Banque Nationale Inc.
Placements Elantis inc.
Placements Montrusco Bolton Inc.
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc. Division Marchés des Capitaux, Banque d'affaires
REFCO, Valeurs Mobilières (Canada) ltée

Renaissance Capital Inc.
Résolution Capital Inc.
Ressources Canadiennes Inc.
Richter & Associés S.E.N.C.
Richter gestion du patrimoine inc.
Salomon Smith Barney Canada Inc.
Schroders & associés international S.E.C.
Scotia Capitaux
Services Financiers Penson Canada Inc.
Sirius Capital Inc.
SNC-Lavalin Capital inc.
Société de gestion C.F.G. Heward ltée
Société ForumUniversalis Inc.
Société Générale (Canada)
Société Générale Valeurs Mobilières Inc.
Société Upsilon de commerce international (SUCI) inc.
Solutions stratégiques internationales Merrill Lynch Cie
Sud-Méditerranée Finance Inc.
Sverica International (Canada) Inc.
TAL Gestion globale d'actifs Inc.
Téléystème Mobiles International Inc.
Trust Lombard Odier Darier Hentsch inc.
UBS valeurs mobilières Canada inc.
Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc.
Valeurs mobilières Hampton limitée
Valeurs mobilières HSBC
Vanar conseil et gestion en valeurs inc.
Van Berkom & Associés Inc.
Vimac Capital inc.
West Fraser International ltée

ANNEXE B

Un appauvrissement collectif article de Daniel Charron, extrait du journal La Presse du lundi 8 août 2005

Le Québec importateur net : nous n'avons pas les moyens de rester indifférents

8 août 2005

Texte d'opinion publié par La Presse dans son édition du 8 août -

Un appauvrissement collectif

Le surplus commercial du Québec a littéralement fondu de 6 milliards de dollars en cinq ans

Par Daniel Charron

Président-directeur général par intérim de
l'Association des Manufacturiers et Exportateurs du Québec

Le Québec importe aujourd'hui davantage qu'il n'exporte. Notre surplus commercial a littéralement fondu de 6 milliards de dollars en 5 ans. Pourtant, cette nouvelle est passée inaperçue, pratiquement personne n'en a parlé même s'il n'y a vraiment pas de quoi rester indifférent !

En 2004, notre solde commercial (la différence entre nos exportations et nos importations) a été négatif pour la première fois depuis 1992. Les trois premiers mois de 2005 montrent également une position d'importateur net. On achète plus des étrangers que l'on ne réussit à leur vendre. Pour une petite économie comme celle du Québec, cela est une très mauvaise nouvelle.

Le Québec est condamné à être libre-échangiste. Compte tenu de la taille de notre marché domestique, c'est sur notre capacité à vendre ailleurs les produits que nous fabriquons ici que repose notre prospérité économique. Un solde commercial négatif, s'il se maintient, montrera que le Québec tire mal son épingle du jeu dans cette économie mondialisée malgré tous les atouts qu'il possède. Ce serait non seulement malheureux, mais surtout inacceptable et c'est pourquoi il faut se mobiliser pour que la situation se rétablisse, que le Québec redevienne un exportateur net et recommence à profiter de son ouverture économique.

Importer plus n'est pas un mal en soi, au contraire cela signifie que nous bénéficions de notre participation au commerce international. En se spécialisant dans la production de certains biens, nous gagnons un avantage concurrentiel qui nous permet d'exporter ces produits et de générer des entrées d'argent frais dans l'économie. En contrepartie, nous importons les produits que nous ne pouvons produire ou encore que d'autres pays peuvent produire mieux ou à moindre coût. Pour les consommateurs et les entreprises, importer signifie donc avoir davantage de choix et un plus grand pouvoir d'achat.

Ne pas exporter suffisamment pour compenser et pouvoir se payer ces importations, voilà notre vrai problème. En termes d'échanges commerciaux, il y a plus d'argent qui sort que d'argent qui entre du Québec. Bref, être importateur net comme le Québec l'est depuis l'an dernier est donc synonyme d'appauvrissement collectif. C'est une situation qui ne peut rester sous silence et qui doit être corrigée.

C'est du côté de notre performance à l'exportation qu'il faut agir. En 2004, les exportations du Québec, même si elles ont cru par rapport à 2003, sont loin d'avoir rattrapé le sommet qu'elles avaient atteint en 2000, elles qui avaient chuté de 13 % entre 2000 et 2003. Des facteurs connus peuvent expliquer une partie de la situation : le 11 septembre 2001 et le ralentissement qu'il a entraîné dans le secteur de l'aéronautique, l'appréciation rapide du dollar canadien et le conflit du bois d'œuvre. Mais il faudra aller au-delà de ces facteurs conjoncturels et trouver des façons de se relever de cette position déficitaire.

Comment ? Les Manufacturiers et exportateurs du Québec le disent et le répètent, cela passe par la compétitivité de nos entreprises et par le développement encore plus grand de nos marchés d'exportation. Plus facile à dire qu'à faire, aucun doute là-dessus. Par contre, nous n'avons pas le choix de relever ces défis et de se mobiliser autour de ce grand projet.

Le développement de Montréal et des autres régions du Québec ne se fera pas sans la présence d'entreprises compétitives, actives sur les marchés internationaux et qui rapportent dans notre économie des entrées d'argent frais venus de l'étranger. L'exportation et le renforcement de la compétitivité des entreprises manufacturières, locomotives économiques de leur région, doivent figurer en haut de la liste de nos priorités économiques. Les stratégies de développement économique et régional doivent être regardées de ce côté-là de la lorgnette.

À la suite du Forum des générations tenu l'automne dernier, un des comités mis en place s'est notamment penché sur ces questions. Nous en faisons partie de même que des représentants du monde syndical, coopératif et communautaire. Il s'agit d'un bon point de départ d'une mobilisation autour de défis communs et de pistes de solution partagées. Le comité a remis son rapport au gouvernement récemment et une réponse viendra certainement d'ici la fin de l'été. La mise en œuvre des recommandations du rapport sera suivie de près et témoignera de l'importance qu'accorde le gouvernement à cette question.

Mais il ne faudra pas s'arrêter là. C'est l'indifférence qui est notre principal ennemi. Que le Québec soit devenu importateur net est une nouvelle qui ne doit pas passer inaperçue et qui doit nous interpeller. Si nous avons besoin d'un autre « wake-up call », le voilà !